



Réunion Groupe de travail GPSO GT3b Fonctionnalités et services transport

Type de document	Relevé de conclusions
Groupe de travail	3b (Bordeaux- Dax)
Date de la réunion	14 septembre 2009
Lieu de réunion	Cité Administrative – Bordeaux
Référence	GPSO-09-ISA-1-CRT-1020
Validé le 12 octobre 2009 par : les membres du groupe de travail	

- **Approbation du relevé de conclusions de la réunion précédente**
 - Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions est validé.
- **Présentation de la démarche de concertation : dispositif général, nomination des garants, mise en place d'un collège des acteurs locaux, objectifs et méthode de la concertation pour l'année 2009**
 - Il est demandé comment s'assurer qu'une contribution est prise en compte, et comment celle-ci peut être diffusée aux autres membres des groupes de travail.
 - *Après avis du garant de la concertation, RFF prend en compte chaque contribution écrite et procède à sa mise en ligne sur le site internet des GPSO (www.gpso.fr).*
- **Présentation de la situation actuelle de la ligne existante Bordeaux-Toulouse : nombre de train journalier par type de trafic (voyageur et fret), temps de parcours, répartition modale, charge de trafic sur les sections de ligne**
 - Il est demandé de préciser s'il s'agit de nombre de train ou de nombre de rames, et de préciser si les SR GV rouleront aussi sur les lignes existantes.
 - *RFF répond qu'il s'agit du nombre de trains, que ce soient des rames simples ou des rames doubles. Les SR-GV emprunteront les lignes nouvelles, et certaines portions de lignes existantes.*
- **Présentation des perspectives offertes avec la mise en service des GPSO : gain de temps, nouvelles missions sur les lignes existantes, robustesse des missions**
- **Présentation de la méthodologie des études de trafic et de capacité**
 - Il est demandé d'expliquer comment sont prises en compte les projets comme l'installation d'une plate forme multimodale à Hourcade ; comment s'articule les échanges avec la péninsule ibérique.

- *RFF intégrera dans ses études la compatibilité des GPSO avec les projets locaux existants ou en cours de réflexion, et notamment la continuité du service Fret depuis les GPSO vers les entreprises et installations embranchées au réseau ferré national (Port, ITE, ZAC...). La réalisation des GPSO permettra d'octroyer plus de capacité au fret sur les lignes existantes.*
- **Présentation des fonctionnalités arrêtées et celles restant à étudier**
 - En synthèse, il ressort :
 - l'expression d'un intérêt marqué pour les possibilités offertes par le raccordement Sud / Sud,
 - *RFF évaluera le trafic potentiel pouvant emprunter le raccordement Sud / Sud*
 - la demande d'informations sur la possibilité de charger du fret à grande vitesse dans les gares desservies par les trains à grande vitesse grâce aux GPSO,
 - *RFF se tient à l'écoute de tout projet sur ce sujet et examinera les conséquences de ce type de service*
 - la demande de précisions sur les schémas la desserte du centre ville de Mont-de-Marsan depuis la gare nouvelle.
 - *RFF indiquera la liaison TER avec la gare nouvelle de Mont de Marsan sur le schéma des infrastructures ferroviaires et étudiera les solutions techniques et les conséquences d'un raccordement vers la ligne Mont de Marsan / Roquefort pour desserte par SR-GV du centre ville*
- **Présentation du découpage en 4 périmètres des gares nouvelles, et de la concertation spécifique qui est proposée pour l'étude des gares nouvelles**
 - Pas de remarque particulière sur ce point.
- **Présentation de la méthodologie des études fonctionnelles et de la qualification des fonctionnalités en rang 1, 2 ou 3**
 - Il est demandé de porter le raccordement Sud / Sud en fonctionnalité de rang 1
 - *RFF étudiera le raccordement sud/sud avec la même précision que les autres fonctionnalités. RFF fera part de cette observation aux autres GT3 et aux commissions consultatives. La décision de porter une fonctionnalité à arrêter au rang 1 sera prise par le comité de pilotage début janvier 2010.*
 - Il est demandé d'imaginer la possibilité de réaliser un raccordement depuis la gare nouvelle Mont de Marsan, vers la gare centre ville pour des dessertes SR-GV, et de qualifier cette fonctionnalité en rang 3.
 - *RFF répond que cette fonctionnalité est impactée par la desserte « Béarn - Bigorre ». Cette fonctionnalité sera étudiée et un bilan sera proposé aux membres du GT.*
 - Il est demandé de prévoir des raccordements de maintenance au droit de Mont-de-Marsan.

Conclusions

- RFF demande aux membres du GT de faire remonter les projets existants ou en cours, pouvant influencer sur les hypothèses de déplacement de voyageurs, ou potentialité de trafic fret.
- RFF rappelle que les contributions sont à envoyer à RFF et au garant de la concertation et qu'elles seront ensuite mises en ligne.